



MAIRIE DE LA BATHIE

Vie scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2026-2027

- Mon enfant entre à l'école maternelle (1^{ère} inscription à l'école) ou élémentaire (inscription au CP)
- J'arrive à LA BATHIE

Pour inscrire mon enfant, je me rends à la Mairie muni(e) des pièces nécessaires à la constitution de mon dossier :

Copies des pièces nécessaires :

- Fiche de renseignement maternelle ou élémentaire (disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site Internet de la commune : www.labathie.fr ;
- livret de famille ;
- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- carnet de vaccination ;
- jugement fixant la résidence de l'enfant en cas de séparation des parents ;
- certification de radiation de l'école précédemment fréquentée pour les nouveaux arrivants.

Avant le vendredi 17 avril 2026

POUR UNE INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE :

Les admissions définitives à l'Ecole Maternelle de la Bathie seront enregistrées par la Directrice à l'Ecole Maternelle les mardis 21 avril et 19 mai (15 minutes par famille).

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par mail : ce.0731034c@ac-grenoble.fr. En cas d'indisponibilités à ces dates-là, la directrice vous proposera d'autres dates.

POUR UNE INSCRIPTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Pour les parents qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous avec le Directeur de l'école pour finaliser l'inscription au : ce.0731376z@ac-grenoble.fr ou 04.79.31.03.53